



## retrait points illégitime

Par **KEEPITBLUE**, le **08/12/2008** à **00:23**

Bonjour

voici les faits:

je circule sur un boulevard la nuit à deux voie sur la voie de gauche. Un voiture devant moi tourne à gauche. A ma droite une voiture de police banalisée en retrait (visiblement me pistant). le feu passe au vert. je me rabat sur la voie de droite (parait il sans clignotant...). Je roulais aussi à 60 parait -il. 2 pv l'un pour excès vitesse en agglomération eu égard à je ne sais quelles circonstances? et l'autre pour changement de direction sans avertissement, alors que j'allais tout droit. Je me rabattais tout simplement vers la droite loin devant la voiture de police. le policier utilise l'article 421-10 au lieu du 412-24 me semble t il...Le pv mentionne juste "boulevard ...." sans numéro. je souhaite contester sur la forme du pv. vu que ma parole ne vaudra rien contre cet excès de pouvoir. mais connaissant les pratiques girondines, je sais que j'aurais l'huissier derrière moi dans quelques mois, sans aucune réponse de l'officier public, quelque soit mes recours...à tous les stades de procédure. la dernière fois j'ai failli aller devant la Cour Européenne des droits de l'homme... ce sera peut etre pour cette fois...merci de me tenir informé.

pour reprendre victor hugo "Ils ont la force, on a le droit"...